



**EAGLE**

Eco Activists for Governance and Law Enforcement

*Sénégal*

Tel : +221 77 375 57 71

<https://eagle-senegal.org/>

<http://www.eagle-enforcement.org/>

## Rapport d'Activités Septembre 2019

### Sommaire

Points principaux.....	2
1 Investigations.....	2
2 Opérations.....	2
3 Légal.....	2
4 Media.....	2
5 Management.....	2
6 Relations extérieures.....	2
7 Conclusion.....	2

## Points principaux

- Transition administrative ONG WARA-ONG EAGLE. L'ONG WARA a quitté la franchise EAGLE. EAGLE USA a installé une antenne au Sénégal (EAGLE SENEGAL) pour poursuivre la lutte contre la criminalité faunique. En septembre 2019 la transition est en phase terminale. EAGLE Sénégal poursuit les démarches pour la signature d'un nouvel accord de partenariat avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. EAGLE Sénégal a déjà déposé son programme d'investissement au niveau de l'administration sénégalaise et le dossier est toujours en cours d'instruction par les services du Ministère de l'Intérieur.
- Rencontre avec le Directeur de la faune pour une évaluation de la collaboration avec la Direction des Eaux et forêts Chasse et Conservation des Sols et une meilleure gouvernance des cas de criminalité faunique
- Rencontre avec le Directeur adjoint des affaires criminelles pour exposer l'état des cas de criminalité faunique au Sénégal, de la gouvernance du trafic lié aux espèces animales par les Parquets du Sénégal.
- Rencontre avec le Chef de Division Réserves Naturelles de la Direction des Parcs Nationaux pour une mise au point des difficultés et de la procédure en cours devant le Tribunal d'Instance de Kolda.
- Rencontre avec le Directeur de l'Office Central pour la Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants (OCRTIS) dans le cadre de la formalisation de la collaboration entre la Direction Générale de la Police Nationale et l'organisation EAGLE Sénégal.
- Rencontre avec le Chargé des questions environnementales de l'Ambassade de France au Sénégal pour une collaboration et un appui à la bonne gouvernance des crimes faunique.
- Rencontre avec le Chef de sécurité intérieure de l'Ambassade d'Italie au Sénégal pour une collaboration sur les cas de trafic international de faune concernant la République d'Italie et pour un appui à la bonne gouvernance des cas de trafic de faune au Sénégal.
- En septembre 2019, un renforcement de l'équipe a été initié par le lancement d'une procédure de recrutement d'enquêteurs et d'un chargé de média.
- En septembre 2019, des enquêtes intéressantes à caractère international ont eu lieu et pourraient aboutir à des opérations en octobre 2019.

## 1 Investigations

### Indicateur

Nombre d'investigations abouties à identification nouvelles cibles	<b>11</b>
Investigations ayant abouti à une opération	<b>00</b>
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	<b>15</b>

- **11** enquêtes ont permis l'identification de **15** nouvelles cibles durant le mois de septembre 2019 dans **01** région et portaient sur des espèces intégralement protégées. **00** investigation a abouti à **00 opération** portant sur des espèces protégées.



## 2 Opérations

### Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	<b>00</b>
Nombre de trafiquants arrêtés	<b>00</b>
Nombre de trafiquants en fuite	<b>00</b>

En septembre 2019, **00** opération.

### 3 Légal

- Indicateur

<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>03 au Tribunal d'Instance de Kolda pour détention, circulation et tentative de commercialisation illégale d'espèces sauvages protégées</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>04 (Matar DRAME) à la maison d'arrêt et de correction de Reubeus, (Mamady BALDE/ Sadio BIAYE/ Mamady GASSAMA) à la maison d'arrêt et de correction de Kolda</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>05, appel des cas Lopez et lopez cas espagnols, Mamady BALDE, Sadio BIAYE et Mamady GASSAMA à Kolda</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de trafiquants ayant reçu leur décision de justice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>02, (Mamady Gassama, Sadio BIAYE)</li> </ul>

- 03** audiences ce sont tenues ce mois-ci au Tribunal d'Instance de Kolda avec **03** présumés trafiquants poursuivis. **03** trafiquants ont été en détention préventive. **02** décisions de justice ce Mois-ci. **02** trafiquants purgent une peine de prison et **00** trafiquant en fuite

<ul style="list-style-type: none"> <li>Arrestation</li> </ul>	00
<ul style="list-style-type: none"> <li>Audition</li> </ul>	00
<ul style="list-style-type: none"> <li>Gardés à vue</li> </ul>	00
<ul style="list-style-type: none"> <li>Déferrement au parquet</li> </ul>	00
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de condamnés</li> </ul>	01
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de visite en prison</li> </ul>	01
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de condamné ayant purgé leur peine</li> </ul>	00
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de personnes actuellement en prison</li> </ul>	02 (Matar DRAME, Mamady BALDE)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre jour passé en prison</li> </ul>	157 jours (Matar DRAME), 66 jours (Mamady BALDE), 55 jours Sadio BIAYE, 39 jours Mamady GASSAMA

- Au mois de Septembre 2019, le département juridique a suivi trois suivie d'audiences et reçus deux décisions de justice. Aucune opération n'a été menée sur l'étendue du territoire
- Toutefois le département juridique a mené des actions allant dans le cadre des compétences qui lui sont reconnues.

- **Audiences et délibérés :**

- **Le 22 Août 2019**, le tribunal d'instance de Kolda avait renvoyé Mamady GASSAMA à l'audience des mineurs du **03 Septembre 2019**. Sadio BIAYE et Mamady BALDE. Ont été renvoyé au **05 septembre 2019** pour éventuelle transaction à la demande de la famille de Sadio BIAYE.
- **Le 03 Septembre 2019**, le Tribunal pour Enfants de Kolda a déclaré les débats ouverts. Mamady GASSAMA a reconnu les faits. Il a affirmé que les peaux de crocodile appartenaient à son père et a présenté ses excuses. L'avocat de la partie civile a plaidé la clémence pour le prévenu vu sa qualité d'élève. Le Ministère Public a requis, à ce qu'il plaise au tribunal de faire une application de la loi. Le Tribunal a vidé l'affaire au siège.

**Le Tribunal pour enfants de Kolda statuant publiquement et contradictoirement en la forme déclare l'action recevable déclare Mamady GASSAMA coupable et le condamne à 1 mois d'emprisonnement ferme reçoit la constitution de partie civile des Parcs Nationaux les alloue la somme de 500 000 FCFA à titre de dommages et intérêts et ordonne la confiscation des objets saisis.  
Met les dépens à la charge du prévenu.**

- **Le 05 Septembre 2019** : La transaction entre le prévenu Sadio BIAYE et les Eaux et Forêts, qui a été déposée par le représentant de la famille de Sadio Biaye, a été contestée par l'avocat de la Partie Civile (l'Administration des Parcs Nationaux). L'avocat avait estimé que la constitution Partie Civile des Eaux et Forêts n'était pas fondé au regard de l'article L18 du code de la chasse et de la protection de la faune. Le Président du Tribunal avait renvoyé l'affaire à la date du 19 Septembre 2019 pour éventuelle annulation de la transaction.
- **Le 19 Septembre 2019**, le tribunal d'instance de Kolda concernant le nommé Sadio BIAYE a vidé l'affaire au siege.

✓ **Le tribunal d'instance de Kolda statuant publiquement et contradictoirement a déclaré recevable la constitution partie civile des eaux et forêts, a constaté la transaction à hauteur de 500.000FCFA à l'égard de Sadio BIAYE et a ordonné la mainlevée du mandat de dépôt décerné contre ce dernier et par conséquent éteint l'action publique.**

- ✓ Cette décision a fait l'objet d'un appel.
- ✓ Concernant Mamady BALDE le Président du Tribunal a constaté l'inexistence d'un procès-verbal de transaction dans le dossier et par conséquent a renvoyé

l'affaire au 03 Octobre 2019 pour statuer sur la régularité de la transaction à l'égard de Mamady BALDE.

- **Dans le cadre de ses autres compétences, le département juridique a procédé à :**
  - La rencontre avec les détenus Sadio BIAYE et Mamady BALDE, à la maison d'arrêt et de correction de Kolda (Dakar) dans le cadre de la procédure EAGLE.
  - Suivie d'audience au niveau du Tribunal d'Instance de Kolda.
  - La rencontre avec notre Avocat Maitre Djiby DIAGNE dans le cadre de l'affaire de Kolda pendante au niveau du Tribunal d'Instance de Kolda.
  - Suivi de dossier de la réforme du Code de la chasse au niveau de la direction des Eaux et Forêts et de la Direction des Parcs Nationaux.
  - La suivie des démarches pour le transfert de WARA à EAGLE SENEGAL dans le cadre des abonnements au niveau de la Société Nationale d'Electricité (SENELEC)

## 4 Media

### Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : <b>00</b>			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>00</b>	<b>00</b>

**00** pièces internet et **00** pièces papiers ont été produites en Septembre 2019

## 5 Management

### Indicateur

Nombre de juriste en test	<b>01</b>
Nombre de media en test	<b>00</b>
Nombre d'enquêteur en test	<b>00</b>
Nombre de comptable en test	<b>01</b>
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	<b>00</b>
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	<b>00</b>

- Transition administrative ONG WARA-ONG EAGLE. L'ONG WARA a quitté la franchise EAGLE. EAGLE USA a installé une antenne au Sénégal (EAGLE SENEGAL) pour poursuivre la lutte contre la criminalité faunique. En septembre 2019 la transition est en phase terminale. EAGLE Sénégal poursuit les démarches pour la signature d'un nouvel accord de partenariat avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. EAGLE Sénégal a déjà déposé son programme d'investissement au niveau de l'administration sénégalaise et le dossier est toujours en cours d'instruction par les services du Ministère de l'Intérieur
- En septembre 2019, un renforcement de l'équipe a été initié par le lancement d'une procédure de recrutement d'enquêteurs et d'un chargé de média.

## 6 Relations extérieures

### Indicateur

Nombre de rencontres/échanges		<b>04</b>	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
<b>04</b>	<b>01</b>	<b>00</b>	<b>01</b>

Dans le cadre des bonnes relations avec nos Hauts Partenaires, du suivi de l'accord de collaboration ou des demandes de nouvelles collaborations, EAGLE a procédé à des rencontres et réunions en septembre 2019 :

1. Rencontre avec le Directeur de la faune pour une évaluation de la collaboration avec la Direction des Eaux et forêts Chasse et Conservation des Sols et une meilleure gouvernance des cas de criminalité faunique
2. Rencontre avec le Directeur adjoint des affaires criminelles pour exposer l'état des cas de criminalité faunique au Sénégal, de la gouvernance du trafic lié aux espèces animales par les Parquets du Sénégal.
3. Rencontre avec le Chef de Division Réserves Naturelles de la Direction des Parcs Nationaux pour une mise au point des difficultés et de la procédure en cours devant le Tribunal d'Instance de Kolda.
4. Rencontre avec le Directeur de l'Office Central pour la Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants (OCRTIS) dans le cadre de la formalisation de la collaboration entre la Direction Générale de la Police Nationale et l'organisation EAGLE Sénégal.

5. Rencontre avec le Chargé des questions environnementales de l'Ambassade de France au Sénégal pour une collaboration et un appui à la bonne gouvernance des crimes fauniques.
6. Rencontre avec le Chef de sécurité intérieure de l'Ambassade d'Italie au Sénégal pour une collaboration sur les cas de trafic international de faune concernant la République d'Italie et pour un appui à la bonne gouvernance des cas de trafic de faune au Sénégal.

## **7 Conclusion**

Le mois de septembre 2019 est marqué des rencontres importantes afin de renforcer la lutte contre la criminalité faunique au Sénégal. Les démarches nécessaires à l'assise administrative et au renforcement partenarial du projet sont en cours. Au plan interne l'encadrement des membres en test dans l'équipe se poursuit afin de leur permettre d'atteindre un haut niveau de performance. Malgré l'absence d'opération, des enquêtes importantes sur des réseaux transfrontaliers enclenchées sont toujours en cours et seront poursuivies. Le mois de septembre sera consacré à la poursuite de ces investigations mais aussi au renforcement de l'équipe notamment du département des enquêtes.